

FICHE  
MÉTIER  
D'ART



INSTITUT  
NATIONAL  
MÉTIER  
D'ART

*COUVREUR*

# COUVREUR

## MÉTIER

Le couvreur, professionnel de l'enveloppe extérieure, assure l'étanchéité et la mise hors d'eau des bâtiments. Il peut se charger de la réalisation, de l'entretien et de la réparation de la couverture de constructions récentes, conventionnelles et traditionnelles ou originales et modernes. Il peut aussi s'occuper de la réfection et du remaniage de la couverture de bâtiments anciens.

Les éléments principaux d'un toit sont les versants (pans de couverture correspondant aux plans inclinés d'un toit) délimités par les rives latérales (lignes délimitant les bords latéraux des pans de toiture), l'égout (ligne basse du versant d'un toit) et le faitage (intersection de deux versants formant la ligne la plus haute du toit). Les toitures comportent souvent des arêtiers (intersection de deux versants formant un angle saillant) ou des noues (intersection de deux versants formant un angle rentrant). En fait, les toitures peuvent être très diverses (à un, deux, trois, quatre versants ou plus, à la Mansart, conique...) présentant des éléments spéciaux (abside, dôme, coupole...). Sur les plus ouvragées, on trouve aussi des lucarnes, des oeils de bœuf...

En France, il existe un éventail très large de couvertures dont les plus traditionnelles sont les couvertures végétales (bois, chaume, brande), les couvertures en pierre (pierres sèches, lauzes, ardoises), les couvertures en terre cuite (tuiles plates, tuiles romaines, tuiles canal, tuiles à emboîtement ou à glissement) et les couvertures en feuilles de métal (cuivre, plomb, zinc). Le choix du matériau à poser s'effectue en fonction de la nature du bâtiment, des caractéristiques de la toiture (pente et forme du toit, type de charpente...). Il dépend souvent de la tradition régionale née en partie des matières naturelles autrefois disponibles dans un secteur géographique proche, des conditions climatiques, de la topographie... Par ailleurs, il nécessite de prendre en compte l'environnement architectural et paysager. Les couvertures les plus couramment observées sont constituées d'ardoises, de tuiles ou encore de feuilles de métal.

L'ardoise est issue d'une roche naturelle, le schiste. Elle est taillée en biseau : on parle de l'épaufrure de l'ardoise. Lorsqu'on la pose sur le toit, elle doit toujours être à l'endroit, c'est-à-dire épaufrure apparente. L'ardoise présente généralement une forme rectangulaire. Ses quatre bords sont appelés chefs : le chef de base, les chefs latéraux et le chef de tête. Elle est dite épaulée lorsque les angles formés par le chef de tête et les chefs latéraux sont écornés. En taillant le chef de base de l'ardoise, on obtient différentes formes : losange, rond, ogive, trilobe. L'ardoise peut s'employer pour les toits élaborés ou à forte pente.

Fabriquées à base d'argile, les tuiles en terre cuite peuvent avoir différentes formes.

La tuile plate est généralement de forme rectangulaire mais son chef de base peut avoir une forme arrondie, en ogive... En sous-face, au niveau du chef de tête, elle est dotée d'un ou de deux tenons permettant de la fixer sur le toit. La tuile plate peut s'employer sur des toits à forte pente.

La tuile à emboîtement ou à glissement, de forme rectangulaire, comporte des parties en relief qui s'insèrent dans des parties évidées d'une autre tuile permettant ainsi l'emboîtement des tuiles entre elles. Elle est également dotée de tenons en sous-face. Ce type de tuile peut s'employer sur des toits à forte pente. La tuile canal a une forme de demi-cône tronqué avec une extrémité plus évasée que l'autre. Sur un toit, les tuiles canal posées en première couche, arrondi dessous et partie évasée vers le faîtage sont appelées tuiles de courant. Elles sont recouvertes par une couche de tuiles, placées à cheval sur elles, arrondi dessus et partie évasée vers l'égout, qui sont nommées tuiles de couvert. Certaines tuiles de courant comportent des tenons en sous-face. La tuile canal s'emploie sur des toits à pente assez faible.

Avant de poser le matériau choisi pour la couverture du bâtiment, le couvreur doit effectuer un traçage déterminant ainsi avec précision l'emplacement et la répartition des éléments formant le support de la couverture et des éléments de couverture à poser.

Le couvreur fixe ensuite sur les chevrons de la charpente le support adapté au matériau à poser. Le plus souvent, il s'agit de liteaux ou de voliges jointives, disposés perpendiculairement à la ligne de pente.

Les liteaux sont des pièces de bois de petite section carrée ou rectangulaire, sortes de tasseaux. Ils servent de support aux tuiles plates, canal ou à emboîtement, dotées de tenons en sous-face, ceux-ci s'accrochant sur la face arrière de ces liteaux. Si la nécessité se présente, la fixation des tuiles peut être renforcée par clouage ou par pannetonage (opération consistant à attacher en sous-face les tuiles avec un fil de cuivre ou de fer) ou encore au moyen de crochets. Les liteaux sont aussi utilisés comme support aux ardoises lorsque celles-ci sont fixées par des crochets agrafes.

Les voliges jointives qui sont des planches de bois de forme rectangulaire placées les unes à côté des autres servent de support aux ardoises lorsque celles-ci sont clouées ou maintenues par des crochets à pointe, eux-mêmes cloués. Ce support est adapté à la pose de certaines tuiles canal : les tuiles de courant sans tenons. Les voliges jointives sont également utilisées comme support des feuilles de métal.

L'étanchéité est assurée par le principe de recouvrement. Par conséquent, le couvreur commence la couverture par l'égout pour remonter jusqu'au faîtage, les tuiles ou ardoises étant posées les unes sur les autres en quinconce. La partie de la tuile ou de l'ardoise restant apparente est le pureau. La partie recouverte par le rang suivant est le faux pureau et la dernière partie, recouverte par le troisième rang consécutif, est appelée le recouvrement. Elle correspond à trois épaisseurs de tuile ou d'ardoise et n'est absolument pas exposée aux infiltrations d'eau ou de poussière.

En ce qui concerne les feuilles de métal, le couvreur effectue des raccordements dans la largeur par joints debout ou par tasseaux. Si les bandes de métal sont moins longues que le versant, il procédera à un recouvrement par agrafage d'une deuxième bande de métal sur la première.

En plus de la couverture des versants, le couvreur doit poser les gouttières ou les chéneaux et les descentes permettant l'évacuation des eaux pluviales, accessoires indispensables à la toiture et fabriqués en métal. Il doit aussi exécuter des raccords en zinc au niveau des souches de cheminées, des sorties de ventilation, des noues et des arêtiers. Sur certaines toitures ouvragées, il peut poser des lucarnes et des éléments ornementaux.

La mise en place des échafaudages relève la plupart du temps de la compétence du couvreur.

La multiplicité des matériaux de couverture, des formes de toits et des techniques à mettre en œuvre rend très riche et varié le métier de couvreur.

## FORMATIONS

### FORMATION INITIALE

**Niveau V (Niveau équivalent au brevet d'études professionnelles - BEP, au certificat d'aptitude professionnelle - CAP)**

CAP couvreur, 2 ans.

BEP technique du toit, 2 ans.

MC zinguerie, 1 an.

Niveau IV (Niveau équivalent au Bac, au bac technologique, au brevet de technicien - BT, au brevet des métiers d'art - BMA, bac professionnel - Bac Pro)

BP couvreur, 2 ans.

BP étanchéité du bâtiment et des travaux publics, 2 ans.

BAC PRO technicien du bâtiment : études et économie, 2 ans.

Niveau III (Niveau équivalent aux formations BAC + 2 de type brevet de technicien supérieur - BTS, diplôme des métiers d'art - DMA)

BTS charpente-couverture, 2 ans.

## FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Certains diplômes peuvent être préparés dans le cadre de la formation professionnelle continue. Des formations non diplômantes, d'une durée variable permettent de suivre une initiation, une formation complète ou un perfectionnement.

Retrouvez toutes les adresses des organismes de formations initiales et professionnelles continues dans les métiers d'art en consultant notre base de données sur notre site Internet : <http://www.institut-metiersdart.org/>

Retrouvez le schéma des formations aux métiers d'art sur notre site Internet : <http://www.institut-metiersdart.org/>

Sur le site <http://www.moveart.org/>, retrouvez toutes les adresses des centres de formations en Europe.

## ENVIRONNEMENT

Certains couvreurs peuvent être spécialisés dans la pose d'un matériau (couvreur-ardoisier, couvreur-tuiliier, couvreur-zingueur...), dans la restauration du patrimoine bâti ancien ou de monuments historiques (dômes, clochers...), dans la fabrication d'éléments ornementaux... Cependant, ils sont le plus souvent capables de poser différents matériaux, maîtrisant par conséquent les nombreuses techniques adaptées aux différentes couvertures.

En 2002, le nombre d'entreprises de couverture inscrites au répertoire SIREN des entreprises artisanales (RSA) s'élevait à 11249. Leur chiffre d'affaires était de plus de 2950 millions d'euros représentant ainsi 76% du chiffre d'affaires total du secteur de la couverture (source : CAPEB). Par ailleurs, 95% des entreprises du secteur de la couverture-plomberie employaient, en 2003, moins de 10 salariés (0 salarié : 34% ; de 1 à 5 salariés : 54% ; de 6 à 10 salariés : 7%), (source : FFB).

La profession de couvreur offre des possibilités d'évolution de carrière. Le salaire d'un couvreur débutant s'élève à environ 1100 euros brut par mois. Après quelques années d'expérience, le couvreur peut évoluer vers les fonctions d'ouvrier hautement qualifié puis peut assumer la fonction de chef d'équipe et prétendre à un salaire d'environ 1500 euros. Par la suite, il peut devenir chef de chantier. Enfin, il peut s'installer à son compte comme artisan et créer sa propre entreprise.

Tout comme le secteur du bâtiment pour lequel de nombreux départs sont à prévoir dans les années à venir, la profession de couvreur est très demandeuse de main-d'œuvre. Au cours du deuxième semestre 2005, parmi les entreprises qui ont cherché à recruter de la main-d'œuvre, 12% n'y sont pas parvenues.

## ORGANISMES PROFESSIONNELS

### Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB),

2, rue Béranger, 75140 Paris Cedex 03.

Tél. : 01 53 60 50 00. Fax : 01 45 82 49 10.

[capeb@capeb.fr](mailto:capeb@capeb.fr)

<http://www.capeb.fr>

Organisation professionnelle représentant les professionnels de l'artisanat du bâtiment. Elle défend les intérêts matériels et moraux du secteur, promeut et représente les métiers devant les instances de concertation et de décision et auprès du grand public. Elle organise des journées nationales d'étude et édite la revue «Le Bâtiment artisanal ». La CAPEB possède une bibliothèque comprenant plus de 2000 ouvrages techniques sur tous les corps de métiers du bâtiment et dont l'accès est réservé uniquement à ses adhérents.

### **Fédération française du bâtiment (FFB),**

33, avenue Kléber, 75784 Paris Cedex 16.

Tél. : 01 40 69 51 00. Fax : 01 47 23 58 77.

<http://www.ffbatiment.fr>

La fédération qui regroupe 56 000 entreprises adhérentes dont 41 000 artisanales, représente les salariés de la profession, les défend auprès de l'administration, des pouvoirs publics, des décideurs économiques et des acteurs de la construction. Elle comporte, en son sein, le Conseil de l'artisanat, instance créée en 1959 et entièrement dédiée aux entreprises artisanales. Elle édite la revue technique « Bâtimétiers » diffusant les informations issues d'une veille technologique et réglementaire portant sur l'ensemble des métiers du secteur du bâtiment.

### **Qualibat,**

55, avenue Kléber, 75784 Paris Cedex 16.

Tél. : 01 47 04 26 01.

<http://www.qualibat.com>

Organisme professionnel de qualification et de certification du bâtiment qui a mis en place une nomenclature détaillée par activité et niveau de technicité.

### **Groupement français des entreprises de restauration de monuments historiques (GMH),**

7, rue la Pérouse, 75784 Paris Cedex 16.

Tél. : 01 40 69 51 68. Fax : 01 47 20 06 62.

[charbonneauc@gmh.ffbatiment.fr](mailto:charbonneauc@gmh.ffbatiment.fr)

<http://www.groupement-mh.org>

Instance nationale représentative qui assure notamment la liaison entre les professionnels de la restauration de monuments historiques et du patrimoine ancien avec leurs donneurs d'ouvrages : direction de l'architecture et du patrimoine du Ministère de la Culture, DRAC, collectivités locales, propriétaires privés, associations...

La section couverture regroupe des entreprises spécialisées dans la restauration de la couverture de Monuments Historiques, réclamant une connaissance professionnelle très approfondie. L'exigence de la qualification justifie le petit nombre d'entreprises adhérentes (14). Diffusion de la liste des membres sur le site Internet.

### **Union nationale des chambres syndicales de couverture et de plomberie de France (UNCP-FFB),**

9, rue la Pérouse, 75784 Paris Cedex 16.

Tél. : 01 40 69 53 07. Fax : 01 47 20 44 70.

[uncp@uncp.ffbatiment.fr](mailto:uncp@uncp.ffbatiment.fr)

<http://www.uncp.ffbatiment.fr>

Fondé en 1934, cet organisme professionnel dont les membres sont adhérents à la FFB a pour principal rôle de traiter les affaires concernant la technique, la formation professionnelle et le commercial des métiers de couvreur et de plombier.

## Fédération des professionnels de l'ardoise naturelle (FPAN)

Parc Edonia - Bâtiment M  
Rue des Iles Kerguelen, 35760 Saint-Grégoire  
Tél. : 02 99 23 65 03  
<http://www.ardoisenaturelle.fr/>

Créée en septembre 2015, la FPAN vise à promouvoir l'usage de l'ardoise naturelle auprès des professionnels et du grand public, de son extraction dans la carrière à l'usage dans l'habitat individuel, en passant par le patrimoine historique.

## SALONS ET MANIFESTATIONS

### Journée du patrimoine de pays et des moulins,

Annuel, juin,  
Fédération Patrimoine-Environnement, LUR-20 rue du Borrégo, 75020 Paris  
Tél. 01 42 67 84 00. Fax 01 42 67 53 46.  
[jppm@associations-patrimoine.org](mailto:jppm@associations-patrimoine.org)  
<http://patrimoine-environnement.fr/>

Organisée notamment par la Fédération nationale des associations de sauvegarde des sites et ensembles monumentaux (Patrimoine-Environnement), cette manifestation, lancée en 1998, a pour vocation de faire connaître le patrimoine régional français : le bâti et les paysages ainsi que les savoir-faire et les métiers traditionnels. Elle est l'occasion de visiter certains sites historiques, des ateliers d'artisans, des chantiers de restauration du patrimoine...

### Batimat à Paris,

Biennal, années impaires, novembre,  
Reed expositions France, 52-54, quai de Dion-Bouton - CS 80001 - 92806 - Puteaux Cedex.  
Tél. : 01 47 56 51 51.  
[info@batimat.com](mailto:info@batimat.com)  
<http://www.batimat.com>

Ce salon met en relation des professionnels de la couverture, de la charpente et autres métiers du gros-œuvre, de la pierre, de la menuiserie, de la finition, de la décoration avec des spécialistes du matériel (bois, métal, PVC, outillage) et des fournisseurs. Salon professionnel.

### Les Coulisses du bâtiment,

Annuel, octobre,  
Fédération française du bâtiment (FFB), 33, avenue Kléber, 75784 Paris Cedex 16.  
Tél. : 01 40 69 51 00. Fax : 01 47 23 58 77.  
<http://www.ffbatiment.fr>

A l'initiative de la Fédération française du bâtiment, plusieurs centaines de chantiers de constructions neuves ou de réhabilitation sont ouverts au public dans toute la France. Les visiteurs peuvent ainsi assister à des démonstrations par des



professionnels des métiers du bâtiment et profiter d'explications techniques sur la conduite de travaux.

### **Journées européennes des métiers d'art - JEMA,**

Annuel, avril

Institut National des Métiers d'Art - 23, Avenue Daumesnil, 75012 Paris.

Tél. : 01 55 78 85 85. Fax : 01 55 78 86 17.

<http://journeesdesmetiersdart.fr/>

Les Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA), initiées et coordonnées par l'INMA, portent pour ambition la valorisation du patrimoine immatériel et vivant. Elles fédèrent et mobilisent l'ensemble des acteurs du secteur.

Les professionnels des métiers d'art sont au cœur de l'événement : portes ouvertes d'ateliers et de centres de formation, expositions, rencontres, démonstrations de savoir-faire, circuits de découverte, etc. Elles ont lieu tous les ans, le premier week-end d'avril, pendant trois jours et dans toutes les régions de France.

## **CONCOURS**

### **Concours Un des Meilleurs Ouvriers de France**

Société des Meilleurs Ouvriers de France, 16, rue Saint-Nicolas, 75012 Paris.

Tél. : 01 43 42 33 02. Fax : 01 43 42 20 41.

[secretariat@mof.fr](mailto:secretariat@mof.fr)

<http://www.meilleursouvriersdefrance.info>

Concours conduisant à l'attribution du diplôme d'Etat « Un des meilleurs ouvriers de France », homologué au niveau III de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation.

Il atteste l'acquisition d'une haute qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle dans les domaines de la restauration, de l'hôtellerie, de l'alimentation, du bâtiment, de l'habitation, des structures métalliques, de l'industrie, de la terre et du verre, du vêtement, de la bijouterie, des techniques de précisions, de la gravure, de la communication, de la musique, des animaux, de l'agriculture, du commerce et des services. Organisé tous les trois ans, les candidats aux épreuves de l'examen doivent avoir 23 ans minimum. Le concours est ouvert à 138 métiers répartis en 19 groupes. Une exposition des œuvres des lauréats est organisée par le comité.

### **Prix Avenir Métiers d'Art - INMA**

Annuel, remise de prix : date variable.

Remise des dossiers : 31 mai de l'année en cours.

Institut National des Métiers d'Art - 23, Avenue Daumesnil, 75012 Paris.

Tél. : 01 55 78 85 85. Fax : 01 55 78 86 17.

[prixavenir@inma-france.org](mailto:prixavenir@inma-france.org)

<http://www.institut-metiersdart.org>

Les Prix Avenir Métiers d'Art – INMA, organisés par l'Institut National des Métiers d'Art, avec le soutien de la Fondation Michelle et Antoine Riboud et de

Banque Populaire, sont destinés à mettre en valeur de jeunes talents, futurs acteurs de la vie économique dans ces métiers de passion et de création. Ils ont pour objectif d'encourager les élèves de la filière Métiers d'Art, du niveau CAP au niveau Bac +2 (niveaux V, IV et III) en mettant en lumière leur créativité et leur maîtrise technique.

Le 1er Prix de chaque région et de chaque niveau reçoit un chèque d'une valeur de 250€ (pouvant être complété par des partenaires régionaux) ainsi qu'un diplôme. Les lauréats régionaux bénéficient également des avantages du CLUB Avenir : séjour de deux jours à Paris en vue du jury national, rencontres avec des professionnels, visite de musées, ateliers, etc.

Chaque premier prix national reçoit une dotation de 4500€. La dotation des 2<sup>èmes</sup> Prix s'élève quant à elle à 2000€ et à 1000€ pour les 3<sup>èmes</sup> Prix.

Les lauréats du Prix bénéficient également d'un accompagnement privilégié de l'INMA dans la suite de leurs parcours ainsi que d'un appui en termes de communication et de promotion.

## SOURCES D'INFORMATION

### LIEUX RESSOURCES

**Institut supérieur de la couverture,**  
[isc@compagnons-du-devoir.com](mailto:isc@compagnons-du-devoir.com)

<http://www.compagnons-du-devoir.com/>

Les Instituts de métier sont des centres d'expertise animés par des Compagnons du Devoir reconnus au sein de leur profession, qui prennent en compte l'actualité et le devenir des métiers. La mission de ces experts métiers s'articule autour de quatre axes : rencontre, recherche, mémoire et formation. Pour permettre des échanges accrus au sein de leurs filières, les Instituts de métier organisent des rencontres avec tous les acteurs de leurs professions : colloques, conférences, visites d'entreprises, journées techniques et échanges avec des organisations européennes.

**Fédération compagnonnique des métiers du bâtiment (FCMB),**  
 7, rue Petit, 75019 Paris.

Tél. : 01 42 02 06 23. Fax : 01 42 03 23 03.

[fncmb@wanadoo.fr](mailto:fncmb@wanadoo.fr)

<http://www.compagnons.org>

Outre son rôle de formation à différents métiers du bâtiment dans la tradition du compagnonnage, la fédération retrace au sein de ses musées l'histoire des compagnons et de leurs métiers et possède une librairie dédiée au compagnonnage. Avec les Meilleurs ouvriers de France, elle est à l'initiative de la création de la Cité des métiers et des arts à Limoges, celle-ci possédant un centre

de documentation ouvert au public, présentant les chefs-d'œuvre réalisés par des compagnons et organisant des expositions temporaires sur les métiers de la main.

## PRESSE

### Couverture plomberie,

SOGI communication, 103 rue de la Fayette, 75781 Paris Cedex 10.

Tél. : 01 42 81 94 00. Fax : 01 42 81 98 07

<http://www.sogicomcommunication.com/>

Revue officielle de l'UNCP, cette publication traite de l'actualité et de la vie de la profession, propose des dossiers techniques et présente des produits.

### Le Bâtiment artisanal,

Mensuel,

CAPEB, 2, rue Béranger, 75140 Paris Cedex 03.

Tél. : 01 53 60 50 00. Fax : 01 45 82 49 10.

[capeb@capeb.fr](mailto:capeb@capeb.fr)

<http://www.capeb.fr/>

Magazine des artisans du bâtiment présentant des sujets d'actualité, des dossiers de fonds, des informations fiscales et sociales et une rubrique formation.

### Le Moniteur,

Hebdomadaire,

Service Abonnement, 17, rue d'Uzès, 75108 Paris Cedex 02.

[contact.groupemoniteur@groupemoniteur.fr](mailto:contact.groupemoniteur@groupemoniteur.fr)

<http://www.groupemoniteur.fr>

Tél. : 01 40 13 50 55. Fax : 01 40 13 51 94.

Chaque semaine, Le Moniteur livre, commente et analyse l'actualité économique, technique, réglementaire et sociale de toutes les composantes de la filière construction et de l'aménagement du cadre de vie, en France et à l'étranger. Outil de référence, il informe sur tous les projets et les marchés de construction en régions.

## SITES INTERNET

<http://www.e-toiture.com>

Ce site entièrement dédié à la toiture informe sur les fonctions et les éléments d'une toiture, fournit des conseils pour le choix d'un matériau de couverture et renseigne sur différents produits. Il propose un lexique, une bibliographie, un annuaire de professionnels et recense des salons concernant le bâtiment et l'habitat.

<http://www.travaux.com>

Ce site du groupe Cyber Archi propose notamment un dossier toiture traitant de différents types de couvertures aussi bien traditionnelles que modernes.

Les listes d'informations sont proposées à titre indicatif et ne sauraient prétendre à l'exhaustivité.

### POUR EN SAVOIR PLUS...

Consultez le Centre de ressources de l'Institut National des Métiers d'art, une ressource unique sur les métiers d'art :

- Des bases de données documentaires sur l'actualité des métiers d'art et des bases de données sur les formations, accessibles sur son site internet.
- Un fonds documentaire spécialisé : revues, dossiers, ouvrages et plus de 750 films sur ce secteur.

Institut National des Métiers d'art,  
23 avenue Daumesnil, 75012 Paris. Tél. : 01 55 78 85 85  
Ouvert du mardi au vendredi de 14 à 18 heures  
[info@inma-france.org](mailto:info@inma-france.org)  
<http://www.institut-metiersdart.org/>